



- Définition des 4 codes d'entretien et attribution par site

### III. Propositions de modifications de pratiques et ré-aménagements

Réalisation d'un rapport de synthèse avec les propositions :

- par type de surface
- par espace

### Codes d'entretien Echelonnement du degré d'intervention

- 1 : espace important
- 2 : espace rustique
- 3 : espace naturel
- 4 : boisement

**Lotissement du Petit Cerisier (H1) : Propositions** Code 2 et 3

→ Proposition de gestion

**Actuellement**

**Surface enherbée :**  
1 tonne toutes les 3 semaines

**Surface minérale :**  
Désherbage chimique 1 à 2 fois / an

**Haie :**  
Taille 1 fois / an

**Arbustes :**  
Taille des arbustes 1 fois / an  
Binage 2 fois / an aux pieds des arbustes

**Proposition**

**Surface enherbée :**  
Code 2 : maximum 1 tonne toutes les 3 semaines  
Code 3 : maximum 1 tonne toutes les 6 semaines

**Surface minérale :**  
Désherbage chimique 1 fois / an

**Haie :**  
Taille 1 fois / an

**Arbustes :**  
Taille des arbustes 1 fois / an  
Mise en place de paillage  
Taille de formation sur les arbres

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Code 2 : 8 tonnes												
Code 3 : 5 tonnes												
Désherbage chimique												
Taille des haies												
Taille des arbustes												
Taille des arbres												
Ramassage des feuilles												

→ Proposition de réaménagement

Retravailler les espaces E1 et E2 du lotissement pourrait permettre de répondre à plusieurs attentes :

- faciliter l'entretien de ce site, à l'heure actuelle très gourmand en temps
- avoir des espaces verts agréables et esthétiques en toute saison
- donner une unité au niveau de la commune en employant la même palette végétale

L'espace E3, situé devant les habitations peut difficilement être aménagé autrement.

**L'espace E1**

**Les 2 arbres existants :** ils seront conservés.

**Le bosquet arbustif :** il sera créé autour de ces 2 arbres afin d'occuper cet espace.

**L'espace pique-nique :** une table de pique-nique, ainsi qu'une poubelle pourraient être placés à cet endroit pour créer un **quartier** convivial et accueillant. On pourrait aussi imaginer la création d'un terrain de boules.

**Les futurs ateliers municipaux et leur accès :** la municipalité envisage de déplacer ces ateliers municipaux derrière ce lotissement. L'accès principal se fera directement par la route principale, mais un accès pourrait être créé afin de permettre aux employés municipaux d'accéder plus aisément aux espaces verts de ce lotissement.

**L'espace E2**

**La haie ornementale et les arbres existants :** il est proposé de la supprimer, car elle est peu vigoureuse et difficile d'entretien. Les bouquets d'arbres seront quant à eux conservés.

**La bande boisée centrale à créer :** les arbres existants seront intégrés dans la création d'une haie dense, en position centrale sur cet espace.

**Les bandes enherbées :** de part et d'autre de la haie, 2 bandes enherbées de 2,5 mètres seront créées. Elles permettront l'entretien latéral de la haie et seront elles-mêmes faciles à gérer. Les deux bandes enherbées pourront d'ailleurs être entretenues avec une fréquence différente : la bande enherbée extérieure (1) pourra faire l'objet d'une tonne qu'une fois sur 2 par rapport à la bande enherbée intérieure (2).

**Le Paillage :** pour toutes les plantations qui seront réalisées, ainsi qu'au pied des arbres existants qui seront conservés, une importante couche de paillage devra être mise en place pour réduire considérablement le temps de binage et désherbage actuellement consacré.

**Les essences à utiliser :** pour réaliser les plantations proposées il est conseillé d'utiliser des plants champêtres ou ornementaux mais rustiques.

Exemples d'essences champêtres : Comouller, Sureau, Viole, Charme, Erable, Noisetier...  
Exemples d'essences ornementales mais rustiques et supportant les situations ombragées : Amélanchier, Epine Vierge, Daphné, Kermis, Mahonia, Millepertuis arbustif, Spirée...

Pour occuper les espaces ombragés, où d'autres plantations auront des difficultés à reprendre et afin d'apporter de la couleur, des rosiers d'ombre et des **couleurs** pourront être plantés (voir palette végétale).

Plan N°102 - Val de l'Arche des espaces communaux de Vire - Fiche : Lotissement du Petit Cerisier (H1)

Exemple de fiche : partie propositions de gestion et d'aménagement

① Accès à enherber

② Panneau de signalisation à implanter

③ Partie à entretenir régulièrement

④ Bande de 2 m à végétation libre

⑤ 4 à 5 "Postes de pêche" à créer

⑥ Alignement de 5 aulnes à supprimer et création d'une haie en bordure de parcelle

⑦ Zone à dégager

⑧ Boutures repiquées : frêne, saule ...

⑨ Topographie à retravailler et haie à planter

Grillage

Alignement d'arbres

Etat actuel

Plantation d'une haie

Création d'un remblai

Proposition

Exemple : proposition de réaménagement à la mare de la Fraternité